**AMAP LA GRANGE AUX LÉGUMES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MARS 2017**

**Compte rendu**

L’Assemblée générale de la Grange aux légumes s’est tenue après la distribution du mardi 7 mars de 20h 30 à 22h en présence de 18 adhérents, et de nos partenaires : Valérie Crochot, Hervé Quéra, Camille Grymonprez.

**Ordre du jour** :

* Bilan d’activité
* Bilan financier
* Participation des adhérents
* Élection du bureau

Sandrine H., notre présidente, ouvre la réunion. Avant de reprendre rapidement le bilan d’activité qui a été distribué aux adhérents, elle souligne que La grange aux légumes fête son cinquième anniversaire. Puis elle donne la parole à nos partenaires.

**Camille Grymonprez, de la Ferme laitière Ste Colombe**

Camille nous explique qu’elle et son mari viennent de s’installer sur leur ferme laitière. Ils ont pu emprunter auprès de leur banque après un apport des AMAPs qui soutenaient le projet.

Depuis 2 mois, ils produisent des fromages : du brie "de Melun" fermier ET bio (il n’a pas l’appellation brie de Melun mais il est le seul à être et fermier – au lait cru - et bio) et du Coulommiers. Ils ont embauché un fromager sur la ferme. Il faut prévoir 4 semaines pour produire les fromages. Ils demandent un minimum de 7€ par commande pour une livraison tous les 15 jours avec la possibilité de changer la commande à chaque fois à condition que tout soit prévu à l’avance.

**Valérie Crochot, du Plaisir des Jardins**

Comme nous l’avons vu avec les photos envoyées par Alain, 10 serres sont en construction aux Plaisirs du jardin. En effet, l’année 2016 a été difficile pour les tomates et les fruits rouges. Les serres ne sont pas chauffées, mais elles permettent de maîtriser l’arrosage et de favoriser l’ensoleillement) (12°C dehors / 25°C sous les serres).

Elles permettront également de mieux répartir les salades, d’avoir des courgettes plus précoces et de diversifier les tomates.

Un journée Portes ouvertes est prévue avec repas collaboratif et visite en présence des salariés.e.s.

Il y a 12 salariés sur la ferme dont 2 saisonniers. 2 autres salariés ont été embauchés pour le montage des serres.

Pour les fruits, 2 vergers produisent, 2 autres sont en préparation.

Valérie reprend les difficultés dues aux aléas climatiques : les mirabelles ont gelé (été 2016), les plants de courges ont été inondées (printemps 2016). À cause des inondations et du printemps pluvieux, plusieurs cultures ont dû être relancées. Enfin récemment, le travail des champs n’a pas pu avoir lieu pendant une semaine en janvier, et les livraisons du jeudi et du vendredi n’ont pas pu être assurées.

Les adhérent.e.s expriment leur satisfaction à Valérie qui fournit des légumes et des fruits de qualité et diversifiés.

**Hervé Quéra : Le pain d’Hervé**

Hervé travaille avec des AMAPs depuis 12 ans et actuellement avec 20 AMPAPs. Sa boulangerie est dans l’Oise, pas très loin de Beauvais et il livre 85% de sa production en région parisienne.

Il fait son pain au levain naturel -sans levure. Il s’agit d’une fermentation lactique (5 heures) qui donne un meilleur goût, une plus longue conservation et moins de gluten. Cette façon de faire s’est perdue au début du 20e siècle. Son pain est cuit au feu de bois.

Il emploie 8 salariés et forme 3 apprentis. Son magasin est ouvert 6h par semaine et sa visibilité locale est faible. Il vend bien sur le marché de Gournay-en Bray. Il va bientôt ouvrir un magasin en bordure de route (route passagère) à Espaubourg.

France 5 est venu filmer Hervé et son équipe et aussi son fournisseur de farine pendant une journée, ce qui a donné un reportage de 4 minutes.

**Suite de l’assemblée générale**

Nous remercions nos 3 partenaires d’être venu.e.s et nous continuons notre assemblée générale.

Sandrine H. reprend les principales offres et partenariats de La Grange aux légumes (voir bilan d’activité).

**Les champignons de Bruno Zamblera** (Val d'Oise) : certains adhérents font mention d’un reportage sur la champignonnière de La Marianne. La communication avec Bruno est souvent difficile : les champignons sont pour lui une activité annexe, il est garagiste.

Nous n’avons toujours pas fait de visite à la champignonnière : c’est possible un samedi. Il faudrait quelqu’un pour l’organiser.

Nous soulignons encore une fois la qualité de **la viande de Mélanie** et, en particulier, de son bœuf.

**Fabrice Dauce** a réussi maintenant à stabiliser son élevage de chèvres (début 2017, 51 chèvres et une quarantaine gestantes), il abandonne les œufs, le fromage mi-vache/mi-chèvre et recommencera à nous livrer le fromage de chèvre à partir du 4 avril une fois tous les quinze jours. Il ne fait plus partie de l’équipe de Marcotte. Son exploitation change de nom et devient Les Chèvres de Riberpré.

L’association Marcotte qui offre des produits à base de pommes (jus de pommes, cidre, vinaigre…) a lancé une campagne de financement participatif. Appel aux dons de La Grange aux légumes et des AMAPiens. Jean-Marc qui est référent pour Marcotte propose d’organiser 4 ou 5 commandes par an en liaison avec les commandes d’Andines.

Dans le bilan d’activité a été oublié le partenariat avec **la Ferme de l’Abreuvoir** qui venait d’être mis en place. Catherine et Yvon élèvent **volailles et lapins** à la ferme de l’Abreuvoir, à Roy Boissy dans l’Oise. Leur exploitation est située au cœur de la Picardie près de Beauvais sur environ 1 hectare dans un petit village de 400 habitants boisé et leur ferme se trouve au-dessus d’un moulin à eau. Ce n’est pas une exploitation bio parce que leur voisinage n’est pas bio.

L’élevage de Catherine et d’Yvon est traditionnel et de qualité. Les volailles font leur vie, tranquillement à leur rythme. Leur alimentation n’est pas poussée et elles ne connaissent aucun stress. Ils proposent des poulets, des canards et canettes, des pintades et des lapins. Ils peuvent faire la découpe des volailles et des lapins pour les cuisiner en cocotte. Ils proposent également des demi-poulets, des cuisses, des blancs et des ailes de poulet.

Le bureau de la Grange discute depuis l’AG de l’an dernier de la possibilité d’utiliser Internet pour les commandes. Nous avons pensé au logiciel La Cagette que le From’ nous propose pour ses commandes. Mais personne n’ayant vraiment le temps de se lancer dans la prise en main de ce logiciel, nous allons mettre en ligne des tableaux Framacalc (tableur collaboratif en ligne – logiciel libre) pour nos commandes (une partie au moins). Ce qui nous empêchera pas de mettre des feuilles de commande papier à disposition des AMAPiens pendant les distributions.

Les AMAPien.ne.s expriment leur satisfaction de la diversification des produits.

**Bilan financier**

Les finances de la Grange aux légumes se portent bien. Au 26 décembre 2016, le solde était de 570,88 €. Les recettes sont constituées par les cotisations des adhérents (20 € pour une année) dont nous reversons la moitié au Réseau AMAP IDF (885 € en 2016 incluant des dons supplémentaires d’AMAPiens). Les dépenses sont les achats de nourritures et boissons pour les soirées conviviales et le réunions de bureau, l’achat de fournitures (sacs papiers…).

**La participation des adhérents**

La diversification des produits nécessite la participation de tous les adhérents : s'inscrire à la permanence pour une tâche précise (18h25 - 45 pour le début / préparer des paniers pour les adhérents mobilisés / rangement de la salle…)

L’ensemble des tâches doit être listée de façon que les adhérents qui arrivent pour les permanences sachent ce qu’ils ont à faire.

Clément propose d’aider à visualiser ces tâches en se servant de post-it.

Les responsables de l’AMAP insistent pour que les adhérents qui ne peuvent pas venir préviennent avant le mardi 20h. Peut-être faut-il insérer dans le contrat que les paniers non récupérés seront répartis entre adhérents présents. On peut penser également à faire comme à la Tomate farceuse une liste d « intermittents du panier », c’est-à-dire des personnes intéressées par un panier de légumes de temps en temps.

**Le collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG)**

Jean-Marc présente les activités du CPTG : non à Europacity qui risque de détruire les terres agricoles du Triangle de Gonesse. Il demande que La Grange aux légumes adhère en tant qu’association au CPTG. La discussion souligne que l’ensemble des élus du 93 sont contre ce projet, contrairement aux élus du 95 qui espèrent des retombées financières de ce projet pour leur département.

**Les votes**

Rapport d'activité : unanimité pour : 18, 9 pouvoirs

Rapport financier : unanimité pour : 18, 9 pouvoirs

Vote pour l’adhésion au CPTG : unanimité pour : 18, 9 pouvoirs

Don de 100 € à Marcotte : unanimité pour : 18, 9 pouvoirs

**Le bureau**

Catherine Nibart annonce sa démission : elle a eu trop de temps pour s’insérer valablement dans les activités du bureau de l’AMAP. Elle continuera d’être une adhérente active.

Monique Morel et Ari Bouaniche quittent le bureau, l’AMAP et la région parisienne d’ici quelque temps.

Deux adhérents proposent leur candidature : Dan Magnan et Anne-Flore Monteiro.

Sont élu.e.s à mains levées à l’unanimité (18 pour, 9 pouvoirs)

Marigold Bobbio

Sandrine Charlet

Monique Demeulenaere

Jean-Marc Engelvin

Sandrine Huberty

Dan Magnan

Anne-Flore Monteiro

Corinne Pecolt

Jacqueline Rossi

Consultant participation des adhérents : Clément Charleux.